

B.-F.-J. VAN WAMBEKE (1819)

VAN WAMBEKE, *Bernard-François-Joseph*, naquit à Alost le 18 août 1764. Après avoir pris ses grades à l'Université de Louvain, il vint s'établir à Gand.

A partir de cette époque sa vie fut très active, très remplie, absorbée par les occupations les plus variées : l'administration, la politique, la magistrature, l'enseignement se le disputent tour à tour. Échevin de la Keure de Gand en 1792, il se rallie après la première invasion française au nouveau régime et devient administrateur-général de la Flandre orientale et de la Flandre hollandaise. Le 1^{er} messidor an IV, il est conservateur des hypothèques ; trois ans après, commissaire central du département de l'Escaut et, en l'an VIII, conseiller de préfecture. Il siège ensuite au Corps législatif. Le 23 novembre 1809, il passe, en qualité de président, au tribunal d'Anvers.

Après dix ans de magistrature, il quitte Anvers pour Gand, où il est appelé à recueillir dans la Faculté de droit la succession académique de J.-B. Hellebaut. Il y enseigne le droit civil, le droit commercial et la procédure civile. En 1835, il prend sa retraite et meurt à Gand, le 8 janvier 1841.

† J. NOSSENT.

PUBLICATIONS DE B.-F.-J. VAN WAMBEKE

Les Annales Academiæ Gandavensis, vol. 1819-20, rapportent le discours par lequel Van Wambeke inaugura ses fonctions professorales. Ce discours a été ensuite publié à part sous le titre : B.-F.-J. Van Wambeke, *Oratio de legislatione una, pro genio et moribus populi ordinanda. Habita Gandæ 7 die mensis februarit anni 1820 cum in Academia Gandavensi ordinariam juris hodierni professionem auspicaretur*. Gand, De Goesin-Verhaeghe, 1821. In-4^o, 12 pp.
